**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 54 (1966)

Heft: 66

Artikel: Genève

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-271442

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 22.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

### DANS LES CANTONS ROMANDS

# GENEVE

Conférences au Groupe féminin du Parti libéral

# PROBLEMES DE L'UNIVERSITÉ

Le conférencier, M. Claudius Terrier, recteur, décèle quatre facteurs principaux aux difficultés actuelles de l'Université.

### 1. La poussée démographique :

1930 - 925 étudiants pour 133 000 habit. 1965 - 4300 étudiants pour 300 000 habit. Les mesures prises pour limiter l'affluence d'étudiants sont :

Le contrôle à l'entrée (valeur des diplômes et baccalauréats, connaissance de la langue).

Le contrôle en cours d'études : difficile à réaliser avec les moyens administratifs actuels

Si l'Université de Genève compte le plus d'étudiants étrangers en Suisse, il ne faut pas oublier qu'une forte proportion sont « résidents ».

- 2. L'extension des connaissances : extension des connaissances a modifié, par-tout, l'organisation des cours universitaires d'où diminution des cours « ex cathedra », augmentation du travail en séminaires, d'où augmentation considérable du nombre des « assistants ».
- 3. Les exigences de la recherche : la recherche scientifique fondamentale désintéressée est indispensable au maintien du niveau see est indispensable au maintien du niveau économique, au progrès de la culture intellectuelle. Stimulant pour les professeurs, elle permet d'assurer une partie de la relève professorale; elle est souvent à l'origine de la recherche industrielle. Genève a une tradition de recherche illustrée per des hemmes qui ent feit en réput

trée par des hommes qui ont fait sa répu-

4. Le retard en bâtiments et équipements. Le retard en bâtiments et équipements. L'aide fédérale aux universités — proposée il y a soixante ans — commence à se réaliser par la constitution du groupe d'experts Labhardt. D'après le rapport de ce groupe, l'université genevoise devrait pouvoir accueillir, en 1975, 8000 étudiants. Le rattrapage des constructions et aménagements, de 1965 à 1975, nécessiterait 400 millions millions.

Pour l'immédiat, la Confédération assure 57 millions pour trois ans, le canton, 12 millions pour 1966. La coordination entre universités doit être

étudiée.

Dans le très intéressant exposé de M. J.-P. Kugler, industriel, nous relevons les points suivants

Un tiers des écoliers genevois entrepre-naient des études.

En 1960:

Un tiers faisaient un apprentissage.

Un tiers devenaient manœuvres. Les bourses, actuellement accordées, ont pour inconvénients : L' insécurité (attribution

pour inconvenients : L' insecurite (attribution pour un an, renouvelable). Une aide financière insuffisante.

Un projet de loi — dit de la « démocratisation des études » (pour élèves genevois et confédérés) propose, comme critère d'appréciation pour l'attribution de l'aide cantonale, le passage d'une classe à l'autre et s'inspire du barême des H.L.M. pour juger de la ca-pacité financière des parents. Un article laisse

une grande liberté au chef du Département de l'instruction publique pour apprécier le « mérite » des élèves (discipline). L'augmentation de dépenses semble de-voir être supportable. Il est difficile de prévoir l'attrait qu'exer-

cera la démocratisation des études. On parle d'une augmentation de l'effectif des écoles de 40 % et de 76 %, à l'université.

Notre niveau économique dépendra de plus en plus de la culture intellectuelle des

## FRAISSE & C10

TEINTURERIE

Magasins:

Terreaux-du-Temple 20 Tél. 32 47 35 Rue Micheli-du-Crest 2 Boulevard Helvétique 21 Tél. 24 17 39 Tél. 36 77 44

Magasin et usine : Rue de Saint-Jean 53

SERVICE A DOMICILE

citoyens, mais l'expérience de l'étranger prouve qu'à côté des « chercheurs » il faudra un personnel spécialisé, professionnellement bien formé, capable de « réaliser et d'appli-

Le projet de « démocratisation des études » le projet de "democratisation des études » ne s'appliquant pas aux écoles professionnelles, il sera nécessaire de prévoir un soutien aux apprentis, les salaires d'apprentissage n'étant pas suffisants.

Une suggestion intéressante pour éviter les erreurs « d'aiguillage » si fréquentes à l'Université.

Concentrer les études des deux premiers semestres en deux grandes divisions : sciences humaines

sciences naturelles

sciences naturelles avec examens et possibilité d'options.
L'étudiant aurait ainsi une vue générale d'ensemble qui lui permettrait un meilleur choix d'une faculté en sélectionnant ses intérêts et capacités.

## LE COURRIER DE LA RÉDACTION Des trottoirs pour les petits campagnards genevois

Madame,
C'est toujours avec grand intérêt que je ils votre
journal. Vous intéresseriez-vous à un problème qui
me préoccupe et qui préoccupe certainement beaucoup de mamans?
L'Etat, et cela est juste, oblige les petits entants des 6 ans à aller à l'école. Ne devrait-on pas
sorte pur et profes l'us et l'existe et l

Pensons aussi aux promenades familiales du di manche qui, pour les piétons, sont devenues infer-nales jusqu'à ce qu'ils atteignent les petits che-

mins.

Certaine que vous comprendrez à quel point ce problème est urgent, je vous prie d'agreér, Madame, mes meilleurs messages.

O Mussard-Tarel

O. Mussard-Tarel

Réd.: Notre correspondante a-t-elle pensé à exposer ce problème à une députée qui pourrait déposer une motion dans le sens dé-

### Au Centre de liaison

Le Centre de liaison de sociétés féminines que

Le Centre de liaison de societes terminnes ge-nevoíses a tenu son assemblée générale le 20 juin, sous la présidence de Mille Valentine Weibel. Le rapport présidentiel et le rapport financier (Mme Haller), ainsi que le rapport des vérificatrices des comptes furent adoptés à l'unanimité. La nomination de Mme Thélin (société des fem-mes peintres, sculpteurs et décorateurs) au co-mité du Centre fut ratifiée par des applaudisse-

ments.

Après la partie administrative, on entendit avec 
le plus vif intérêt deux exposés par Mme Bonant 
et le Dr Paul Rouget sur la protection de nos conditions de vie. Nous y reviendrons.

## Chez les Femmes de carrières libéral et commerciales

L'Association des femmes de carrières libérales

L'Association des femmes de carrières libérales et commerciales sous la présidence de Mile Travelletti, a eu le plaisir d'entendre, le 18 mai, un exposé de Mme Jeanne Devaud, sur la nouvelle Loi sur le travall, ainsi que sur le mécanisme des tribunaux de prud'hommes. Les observations faites par Mme Devaud au sujet des articles de la nouvelle loi intéressant particulèrement les femmes, nous semblent devoir atteindre des cercles plus étendus et nous ne saurions trop recommander aux sociétés féminines de faire entendre Mme Devaud à leurs membres.

L'Association genevoise pour le suffrage féminin — n'oublions pas qu'il nous faut obtenir nos droits civiques sur le plan fédéral — a tenu son assem-blée générale le vendredi 20 mai, sous la prési-dence de Mme H. Perret. Après la partie adminis-trative, la conférence prévue sur la Croix-Rouge a dû être différée.

# V A U D

## Suffrage féminin

L'association vaudoise des citoyennes est redevenue, en vertu d'une décision prise le 18 luin, par son assemblée générale, l'Association vaudoise pour le suffrage féminin, initulé qui permet l'admission des citoyens, afin que ces derniers soutiennent les efforts des femmes désirant être citoyennes à part entière.

L'assemblée fort réussie, très fréquentée, a débuté par la visite du château de Grandson.

Après le repas pris à Yverdon, l'assemblée administrative, qui a approuvé les nouveaux statuts, s'est déroulée rapidement sous la présidence de Mme G. Girard-Montet (La Tour-de-Peilz). Tous les rapports ont été approuvés sans discussion.

En assemblée publique, toujours dans la salle du Conseil communal, en présence de M. A. Martin, syndic et conseiller national, s'est déroulé un entretien général sur la participation des citoyens à la vie politique, sous la présidence de Marie-Claude Leburgue, de Radio suisse romande. Le sujet a été introduit par Mme Girard et Mile Suzanne Cornaz, maitresse secondaire et députée à Lausanne, MM. J. Morier-Genoud, avocat et résident de la Nouvelle société het/étique, à Lausanne, J.-P. Delamuraz, secrétaire du Parti radical vaudois, à Paudex, ont montré que l'absentésime n'est pas un mai de notre temps.

Il y a longtemps que l'on se plaint de la faible fréquentation des citoyens, de leur manque d'intérêt pour la chose publique. Est-ce à cause d'un manque d'intérent dêtre consultés pour des petites choses et de ne pouvoir se prononcer dans les cas importants. Est-ce parce que trop souvent les décisions prises par le corps électoral n'ont pas été respectées par les autorités? Des citoyens se plaignent d'être consultés pour des petites choses et de ne pouvoir se prononcer dans les cas importants. Est-ce parce que sous l'influence de la France, les parties poiltiques perdent de leur autorité? Est-ce parce que la vié économique n'estélest le général de Gaulle, mais ignorient totalement que les Canndens tété portée dans de contains et de loyer giras et de citoyens se vaient qu'on rétéle

### Association lausannoise des citoyennes

Association lausannoise des citoyennes

Le groupe de Lausanne de l'Association vaudoise des citoyennes a siégé, le 14 juin, sous la
présidence de Mme L. Zanchi, qui a évoqué l'actualité suffragiste nationale et cantonale. Une subvention de 300 fr. a été votée en faveur de la votation du 26 juin à Bâle-Ville sur le plan communal
et le plan cantonal.

Le traditionnel marché aux puces a rapporté
2000 fr. versés au fonds spécial pour le suffrage
féminin sur le plan fédéral. Les statuts cantonaux,
qui ont été revisés le 18 juin, au cours de l'assemblée d'Yverdon, prévolent le retour à l'ancienne
dénomination: « Association vaudoise pour le suffrage féminin ».
L'assemblée s'est terminée par un intéressant
exposé de Mme Madéleine Chevallaz, journaliste,
sur son reportage à Herstal, dans la province de
Liège, où au mois de mai 3800 ouvrières d'une
fabrique d'armes se sont mises en grève pour obtenir l'égalité des salaires. Elles n'ont pas obtenu
cette égalité, mais une sensible amélioration de
leurs salaires. Cette grève a été une efficace manifestation de solidarité féminine.

## Le Centre de puériculture de Lausanne et environs

Le Centre de puerculture de Lausanne et environs

L'ancienne Goutte de lait qui, pendant soixantecinq ans, a rendu de très précieux services aux mères et aux nourrissons, a vécu; elle est devenue le Centre de puériculture de Lausanne et environs; elle ne distribue plus de biberons, mais poursuit ses consultations aux mères, aux nourrissons, à Bellevaux, Cour, la Croix d'Ouchy, Malley, La Sallaz, La Source, l'Hôpital de l'enfance, à Prilly, Pully et Renens.

Le fait que les jeunes mères doivent quitter la Maternité déjà cinq ou six jours après l'accouchement, a rendu nécessaire la création d'un service d'aide aux mères, qui sortent souvent de l'hôpital désemparées ou encore affaiblies.

Le Centre s'est assuré les services de deux infirmières d'hygiène maternelle et infantile, Mile Constant Ritter, Mme P. Weissbrodt-Lagnaz et d'une travailleuse sociale, Mile A. Schnell. Elles ont fait, l'an passé, plus de trois mille visites, prodiguant aide et conseils aux mères. Chaque visite demande une moyenne de 52 minutes. La population augmentant, ainsi que le nombre des mères étrangères, les collaboratrices e sont vite trouvées débordées, et il faut engager, cette année, une nouvelle infirmière HMI.

Cherchez et trouvez en page 4 une petite information genevoise.

# Paysannes vaudoises

Sur les quatre mille membres que compte l'Association des paysannes vaudoises, la moi-tié était présente à Rolle, le 23 mai, pour l'as-

tié était présente à Rolle, le 23 mai, pour l'assemblée annuelle, sous la présidence de Mme J. Détraz (Combremont-le-Grand).
L'Association a admis un groupe nouveau, à Forel; elle se réjouit de la nomination de deux femmes comme contrôleurs de lait, du développement que prend l'apprentissage ménager rural; cent vingt paysannes, dont trente et une Vaudoises, ont obtenu le certificat; quatorze paysannes ont réussi leurs examens de maîtrise. Les groupes ont organisé de nombreux cours: alimentation, connaissance des viandes, couture, confection, broderie, racommodage, soins aux malades et aux blessés, taile des arbustes, bricolage, tapisserie, gymnastique, natation, etc., sans parler rie, gymnastique, natation, etc., sans parler de l'aide apportée à diverses entreprises dans les villages. Hommage a été rendu à la mé-

rie, gymnastique, natation, etc., sans parler de l'aide apportée à diverses entreprises dans les villages. Hommage a été rendu à la mémoire de Mme Françoise Fonjallaz, à Riex, membre fondateur de l'Association. La situation financière est excellente.

MM. Mottier, maître à Marcelin, Gloor, marchand grainier, ont rapporté sur le concours de jardins, organisé au pied du Jura. Le rapport sur le concours de poulaillers a été présenté par Mlle M. Badoux, directrice de l'Ecole ménagère rurale de Marcelin.

M. M. Jaccard, directeur de la « Nouvelle revue de Lausanne», écouté avec attention, évoqua l'émancipation féminine, sous l'angle des droits civils, des droits civiques et surtout économiques; la vie économique actuelle fait une large place aux femmes, qui dépensent le 80 % des revenus nationaux, soit 48 milliards de francs. M. Jaccard vourait trouver plus de solidarité chez les femmes, dans de nombreux domaines, et se réjouit de l'heureux équilibre qui s'est établi dans la situation de la femme.

### L'Habitation féminine

La société coopérative l'Habitation féminine, à Lausanne, qui construit sa troisième maison à loyers très modérés, pour des femmes à revenus modestes, a tenu son assemblée générale, le 14 juin, sous la présidence de Mme l. Krayenbuhl-Gubser, l'infatigable animatrice de cette œuvre de solidarité féminine, avec Mille B. Pelichet, secrétaire.

L'assemblée était fort nombreuse; elle a ap-prouvé sans discussion la gestion et les comptes, qui accusent un solde actif de 8323 fr. 24. Les loyers de la maison de la rue du Vieux-Moulin sont régulièrement payés et les frais d'en-tretien, après dix ans, sont normaux. Les loyers ont dû être augmentés; ils sont encore inférieurs à ceux exigés pour des maisons semblables. Le premier bâtiment du chemin des Sauges, dû M. E. Béboux, architecte, est terminé à la date prévue, soit le 15 juin, et ses 68 appartements sont entièrement occupés, loués à des prix variant de 80 à 101 fr. 50. La deuxième maison du chemin des Sauges sera terminée au printemps prochain.

80 à 101 fr. 50. La deuxieme maison du chemin des Sauges sera terminée au printemps prochain. Les demandes d'appartements proviennent de plus en plus de femmes âgées, deux locataires ont plus de 80 ans. Il faudra penser à créer, pour le nouveau bâtiment, un poste d'aide familiale. Un autocar a conduit ensuite les participants au che-min des Sauges pour visiter la maison occupée dès le 15 juin.

## Union de sociétés féminines de Lausanne

L'Union de sociétés féminines de Lausanne groupe dix-neuf associations dont les présidentes se sont réunies sous la présidence de Mme I. Krayenbuhl-Gubser. Cette dernière a relevé le Transprindunt-aubser. Cette derniere a relevé le succès remporté depuis plusieurs années par les cours de cuisine donnés en hiver par Mme Millet, maîtresse ménagère; il y a eu vingt-sept élèves l'hiver passé.

I niver passé. L'Union continue d'assumer la surveillance de la salle de repos pour les femmes travaillant au Comptoir suisse.

### FRIBOURG

# A la commission de l'UNESCO

us apprenons que Mme Jean Nordmann, Nous apprienons que mine Jean INOTUNIAIN, de Fribourg, a été nommée membre de la commission suisse de l'Unesco. Nul doute qu'au sein de cette commission elle œuvrera pour le plus grand bien de la femme et de la famille, comme elle le fait depuis longtemps déjà partout où ses grandes qualités la portant

